

L'IMPORTANCE DES TROUPEAUX DE PHOQUES  
—LES MESURES PRISES

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une couple de questions supplémentaires. En premier lieu, le ministre peut-il nous donner une idée de l'importance des troupeaux de phoques dans l'Atlantique nord, étant donné que d'après lui, une augmentation de 1 million de leur population réduirait d'environ 25 p. 100 les revenus des pêcheurs terre-neuvis? En second lieu, peut-il dire à quels résultats s'attend-on des mesures de conservation prises pour grossir les troupeaux de phoques de la côte atlantique?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur l'Orateur, les savants estiment que la population de phoques est de l'ordre de 2 millions et demi. S'il n'y avait pas de chasse, elle augmenterait de 1 million et demi. Une telle augmentation nuirait sérieusement à nos autres pêches dans l'Atlantique nord.

**M. Lundrigan:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre fera-t-il une déclaration à l'appel des motions pour nous dire quelles mesures seront prises soit pour augmenter soit pour régulariser l'importance des troupeaux de phoques, en raison des effets préjudiciables sur les autres pêches? Dira-t-il aussi si des négociations ont eu lieu avec l'Union soviétique pour que nous puissions nous assurer que les avantages à retirer des mesures de conservation ne profiteront pas à la Russie et à sa flottille de navires armés pour la chasse aux phoques qui pourraient bien s'adonner à cette activité dans le Nord de l'Atlantique?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur l'Orateur, comme la chasse aux phoques continue et que des phoques adultes ont été pris, on n'aura aucune difficulté à maintenir les troupeaux à leur niveau actuel et les mesures prises récemment n'auront aucun effet préjudiciable. L'Union soviétique prenait encore part à la chasse aux phoques en 1964 mais nous ne nous n'attendons pas qu'elle le fasse dans l'avenir.

**LA VENUE DE LA REINE**

L'OCTROI POSSIBLE D'UNE AMNISTIE À  
CERTAINS DÉTENUS

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, puis-je me permettre d'adresser une question au solliciteur général. Il était là il y a un instant. Si je formule mes questions lentement il reviendra peut-être à temps pour y répondre. Du fait de la prochaine venue cette année au Canada de sa Majesté la Reine, a-t-on prévu une amnistie spéciale pour les détenus des prisons fédérales? Leur temps de prison sera-t-il réduit par l'exercice de la prérogative royale?

**L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, j'étudierai volontiers la suggestion de l'honorable député.

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

LA MAURITANIE—LA COMPOSITION DE LA DÉ-  
LÉGATION CANADIENNE À LA CONFÉRENCE  
DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

Étant donné que le Canada a reçu une invitation de la Mauritanie à participer à la conférence sur l'éducation, le très honorable premier ministre peut-il nous dire s'il a pris la décision d'y envoyer une délégation et, dans l'affirmative, quelle en sera la composition?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je ne peux malheureusement rien ajouter à ce que l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit à la Chambre à ce sujet. Les fonctionnaires fédéraux sont en voie d'étudier, en collaboration avec les provinces intéressées, la composition d'une délégation canadienne.

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si d'autres provinces que le Québec ont manifesté l'intention de déléguer certains de leurs représentants à cette conférence?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur le président, je ne saurais dire. Les délégations canadiennes antérieurement formées étaient composées des représentants de deux ou de trois provinces. Ce sera probablement le cas cette fois-ci, mais je ne peux en donner l'assurance à la Chambre. Cela dépendra des provinces elles-mêmes, bien entendu.

**LE REVENU NATIONAL**

LE TRAITEMENT RÉSERVÉ AUX CRITIQUES DU  
LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE

[Traduction]

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Revenu national? Le ministre voudrait-il bien examiner une coïncidence assez étrange impliquant des fonctionnaires de son ministère? Il semblerait que certains contribuables qui ont reçu récemment la visite des agents du fisc étaient ceux qui, juste avant cette visite, avaient critiqué le Livre blanc sur la réforme fiscale.